EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 3

IMMEUBLE GAILLARD - INSTALLATION D'UNE BRASSERIE

Rapporteur : Monsieur Grégory BERNARD

Un appel à projet avait été lancé au 1er trimestre 2008 à la suite de la résiliation du bail Natalys, pour la location ou la vente de l'immeuble Gaillard, bâtiment emblématique et historique de la Ville de Clermont-Ferrand.

Plusieurs investisseurs s'étaient intéressés à ces locaux mais sans jamais réunir les deux conditions essentielles : proposer une « locomotive » commerciale à ce secteur situé au nord du centre ville et accepter de supporter le prix qui avait été fixé par le service des Domaines.

C'est pourquoi, au vu du contexte économique actuel, la Municipalité a décidé de garder cet immeuble dans son patrimoine sans renoncer à rechercher à y implanter une activité susceptible de renforcer l'attractivité de secteur, en lien avec la rénovation prévue du Marché Saint-Pierre.

Dans ce cadre une proposition a été présentée à la Ville par Monsieur Marc GIRAUD pour la partie de cet immeuble qui était antérieurement louée à usage commercial, c'est à dire les locaux situés en sous-sol, rez-de-chaussée plus mezzanine. Il s'agit d'aménager, dans le cadre d'un bail commercial, une brasserie de qualité qui devrait accueillir entre 100 et 150 couverts et ainsi attirer, tant en journée qu'en soirée, une clientèle nouvelle. Son ouverture devrait entraîner la création de plusieurs emplois. Le loyer proposé est de 40 000 € HT par an, (validé par le service des Domaines).

Les travaux de mise aux normes et d'aménagement seraient à la charge du preneur.

La Commune étant propriétaire d'une licence IV qui doit faire l'objet d'une réutilisation avant fin 2009, sous peine de caducité, Monsieur GIRAUD est intéressé pour la racheter au prix, défini par le service des Domaines, de 8 000 €.

Une étude est actuellement menée pour connaître les meilleures possibilités d'utilisation du reste de l'immeuble.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à :

- accepter la proposition d'installation d'une brasserie faite par M. Marc Giraud (ou toute personne morale ou physique qui se substituerait à lui) dans les conditions sus-indiquées.
- signer tous les documents afférents à ce projet et notamment le bail et la cession de la licence IV.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 avril 2009

Pour le Maire et par délégation,
Le Conseiller Municipal Délégué

Grégory BERNARD